

iTunes : Universal rompt son contrat d'exclusivité avec Apple

Universal, première Major mondiale du disque, ne reconduit pas le contrat d'exclusivité qui le liait avec la plate-forme iTunes. Selon une information Reuters, le géant du disque a refusé un accord de long terme avec la pomme. L'accord précédemment signé par les deux entreprises a expiré en juin dernier.

Néanmoins, Universal continuera à vendre sa musique via iTunes, mais cette fois, sur une base mensuelle, au lieu des deux ans proposés par Apple.

Rien n'exclut que Vivendi, propriétaire d'Universal, n'ouvre son répertoire et permette à d'autres partenaires potentiels de l'exploiter. Au grand dam d'Apple, qui risquerait de voir sa position de leader sur le marché de la musique en ligne s'effriter quelque peu.

Malgré ce léger revers, Apple conserve une très large avance avec 70% des parts de marché de la vente de musique en ligne. La firme de Steve Jobs a supplanté Amazon.com pour devenir le troisième plus gros vendeur américain de disque juste après Wall Mart et BestBuy, respectivement premier et deuxième.

Peu de temps avant, la marque à la pomme a fait des efforts marqués d'ouverture. Un partenariat avec EMI lui a permis de vendre des chansons sans DRM. C'est peut-être bien cette ouverture à un catalogue sans DRM qui irrite Universal, convaincu de la nécessité de ce système anti-copie.

Tout ne va pas si mal pour Apple. Selon le *New York Times*, Sony BMG Music Entertainment aurait encore signé un contrat d'un an avec Cupertino. L'accord lui garantit pour une année supplémentaire l'exploitation du catalogue du géant du disque.